

Image not found or type unknown



Compte au contentieux

Par **Charline094**, le **30/06/2020** à **23:23**

Bonjour, j'ai reçu un rappel de la caf qui à était fais sur mon compte caisse d'épargne mais il se trouve que ce compte à était clôturé par ma banque pour un gros découvert non autorisé, du coup je mette renseigne en contactant la banque celle ci m'a dit que le virement retournerai à la caf mais il ce trouve que non mon dossier étant au servive contentieux il on prit le rappel pour déduire ma dette et je ne comprend pas trop pourquoi on me dit que mes compte son clôturé mais qu'il accepte les rentré d'argent. Merci de m'aide.

Par **Visiteur**, le **30/06/2020** à **23:47**

Bonjour

Votre interlocuteur vous a mal expliqué, votre compte est suivi par le service contentieux, qui a donc pris le relais de sa gestion, à la place de votre chargé de relation.

Par **Charline094**, le **30/06/2020** à **23:53**

Et il y'a aucun moyen de faire appel auprès du service contentieux? Merci de m'avoir répondu